



Dates à retenir :



Assemblée communale ordinaire – mercredi 13 décembre 2023 à 20h00 Salle de séminaire de la Croix-Fédérale à Muriaux

- Ordre du jour :
1. Procès-verbal de la dernière assemblée
 2. Statuer sur une demande de naturalisation
 3. Budget 2024 :
 - a) Discuter et voter les dépenses d'investissements suivantes :
 - 1° Révision du PAL – honoraires Fr. 20'000.-
 - 2° Honoraires pré-études infrastructures et bâtiments – Fr. 40'000.-
 - 3° Eclairage public – réglage luminosité Fr. 22'000.-
 - 4° Dessertes agricoles – Etape 2a) 2024/2025 – Fr. 521'600.-
(Les Ecarres et Le Cerneux-Veusil dessous)Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider les crédits si nécessaires
 - b) Discuter et voter la quotité d'impôt et les taxes communales
 - c) Adopter le budget 2024 du compte de résultat
 4. Informations du Conseil communal
 5. Divers et imprévus



Le rapport relatif au budget 2024 sera disponible dès le 29 novembre 2023 au secrétariat communal ou sur www.muriaux.ch



Fête de l'Avent – Vendredi 1^{er} décembre 2023 chez la Thé

Le Conseil communal invite la population à partager un moment de convivialité entre citoyens 😊

- A 16h00, quelques contes par Geneviève Boillat suivis d'une collation offerte par la commune
- A découvrir, un sapin illuminé par des guirlandes LED dans 4 de nos hameaux



Fermeture du bureau communal

Le secrétariat sera fermé du vendredi 15 décembre 2023 au mardi 09 janvier 2024

Contacts en cas d'urgence : Nathalie Donzé – 079/ 922 17 24 – Pierre Bourquin – 032/ 951 24 61



Quoi de neuf ?

- ⊗ **Reboisement** : les travaux ont débuté dans les différents secteurs ; merci de votre collaboration
- ⊗ **Dessertes agricoles** : les différents travaux de mise en conformité sous garantie ont été exécutés par l'entreprise Marti
- ⊗ **Entretien chemins forestiers** : plusieurs tranchées pour l'évacuation de l'eau ont été réalisées
- ⊗ **Ancien étang des Fonges** : la revitalisation est terminée, sans frais pour la commune





Le saviez-vous ?

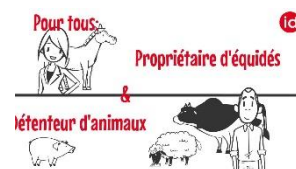
⊗ Carte journalière dégriffée Commune

A partir du mois de janvier 2024, des cartes journalières dégriffées seront disponibles dans notre commune, laquelle jouera le rôle d'intermédiaire des CFF. Les cartes seront nominatives et leur prix pourra varier en fonction de l'offre et la demande. Pour vos commandes : Tél. 032/951 19 06 – commune@muriaux.ch



⊗ Enregistrement et identification des animaux

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) invite tous les détenteurs à enregistrer leurs animaux dans les différentes banques de données afin de lutter contre les épizooties. La directive sur le détail des exigences est disponible au secrétariat communal ou sur le lien internet : <https://jura.ch/Htdocs/Files/v/43963.pdf>



⊗ Inventaire des fabrications artisanales et des hébergements

L'idée est de promouvoir, à travers notre site Internet, les spécialités artisanales qui se fabriquent dans vos cuisines et de répertorier vos logements de vacances aux autres activités. Nous invitons les personnes intéressées à nous contacter.



⊗ Soutien administratif temporaire



Afin de soulager le secrétariat dans certaines tâches suite au nouveau logiciel informatique, Isabelle Steullet apporte son aide pour les deux mois à venir.

⊗ Stationnement du bibliobus 2024 - Nouveaux horaires !

Dès janvier, stationnements de 16h30 à 17h15 aux Emibois ET à Muriaux
Détail des horaires sur : www.bibliobus.ch



Félicitations au doyen de la commune



Maurice Willemin du Roselet atteindra prochainement l'âge respectable de 100 ans ! Bon anniversaire à notre doyen pour ce magnifique jubilé !



Manifestations



- ❖ **Visite du St-Nicolas** : A vos chansonnettes ! La visite des chaumières par St-Nicolas et son fidèle ami aura lieu le samedi 09 décembre 2023 dès 17h00 ; Les traditionnelles cacahuètes seront distribuées aux enfants jusqu'à la 6^{ème} h.
 - Inscriptions d'ici le 1^{er} décembre à Evan Claude – 078/748 47 35

- ❖ **Fête du village de Muriaux** : Les soirées et la balade gourmande ont été un véritable succès. Au comité d'organisation, on dit un grand

BRAVO



Les Autorités communales vous souhaitent un joli mois de novembre et avec un peu d'avance, de belles et joyeuses fêtes de fin d'année !